

Le club

Les entraîneurs

Guy et Pompon	=> Equipe S 1
Yohan	=> Equipe S 1 B/ 1 C
Tarik	=> Equipe S F
Bébé	=> Loisir Féminin
Charles et Pompon	=> Equipe - 18 M 1
Momo	=> Equipe - 18 M 2
Oriol	=> Equipe - 18 F
Aldjia	=> Equipe - 15 M 1
Luigi	=> Equipe - 15 M 2
Tarik	=> Equipe - 15 F
Joël	=> Equipe - 13M 1
Charles et Joël	=> Equipe - 13 M 2
Amar et Luigi	=> Equipe - 13 M 3
Guillaume et Matthieu	=> Equipe - 13 F
Joël	=> Equipe - 11 M
Sévérine	=> Equipe - 11 M2
Sévérine	=> Equipe - 11 F
Youcef	=> Ecole de Hand
	Mercredi
Joël	=> Ecole de Hand
	Samedi matin
Youcef et Yohan	=> Mini
	Samedi Après Midi
Youcef	=> Ecole de Hand

Le bureau

- composé principalement de parents élus chaque année lors de l'assemblée générale annuelle
- Il gère la vie du club.**

La tenue des joueurs

- Dotation d'une tenue à la 1^{ère} inscription
- Renouvellement tous les 2 ans
- Pour l'entraînement
 - Gourde
 - Chaussures dédiées au HB



Les joueurs mineurs sont sous la responsabilité du club sur les horaires d'entraînement

NOUS

- Déclarons les absences au secrétariat du club
- Vous informons **au bout de trois absences** d'un mineur

Les horaires

- Par catégorie d'âge
 - ⇒ disponibles sur le site internet du club dans l'onglet « inscription »
- Prévoir le temps de vestiaire pour être sur le terrain à l'heure de début d'entraînement

VOUS

- Prévenez l'entraîneur en cas
 - d'empêchement
 - de départ en cours d'entraînement

La déclaration d'accident

- Après du club dans les 48H00 suivant l'accident.
- Après de MMA dans les 48H00 suivant l'accident à l'adresse suivante :
<https://www.mma-assurance-sports.fr/ffhandball/>

Comportement et discipline

NOUS nous engageons

- à maintenir l'esprit sportif
- à garantir l'exemplarité et la mission éducative portée par les valeurs du club
- à ne pas exposer le club à des pénalités

Comment sont gérées les sanctions ?

- En cas d'amende, le joueur devra la régler (cf règlement intérieur)

La communication club/ entraîneur/famille

- Un groupe de contact par équipe créé par l'entraîneur
- Le site du club : <https://www.bois-colombes-handball.fr>
- Le mail du club : 5892010@ffhandball.net
- Le numéro de téléphone du secrétariat du club : **07 67 98 03 44**
- Comptes Instagram et Facebook

Les déplacements

Le co-voiturage

- Indispensable pour le bon fonctionnement de chaque équipe et dans l'intérêt des enfants
- Création d'un groupe de parents sur **WhatsApp** pour mieux vous organiser

Dans le gymnase : quelles sont les règles

- Visiteurs : entrée à la salle Christian GENESTINE **par le 1^{er} étage**
- Joueurs : entrée des entraînements ou matchs **par le RDC**
- S'équiper de chaussures adaptées et dédiées à la pratique du Handball
- Respecter le lieu en utilisant les poubelles disponibles

La saison/ les équipes : comment cela marche ?

Les délayages

Un première partie de saison réservée aux délayages

Départemental ? Régional ?

Le niveau de championnat **dépendra des résultats** de l'équipe a ses délayages

Les matchs Aller / Retour

Une deuxième partie de saison réservée au championnat

Les sélections :

A partir de 13 ans débutent les 1^{ères} détections

Votre enfant peut rejoindre :

A 13 ans, la sélection **départementale**

(lieu d'entraînement : un gymnase sur le département, en fonction de la mise à disposition par les clubs du 92)

A partir de 14 ans, la sélection **régionale**

A 15 ans, compétition **interrégionale** avec la sélection

A partir de 16 ans, il peut intégrer un des deux pôles espoir

Garçons : Eaubonne (CDFAS) ou Créteil (Maison du Handball)

L'encadrement dédoublé, passe d'un site à l'autre tous les deux jours

Filles : Fontainebleau (site d'accession) et Châtenay-Malabry (site d'excellence)

Les inscriptions sont ouvertes sur proposition des cadres techniques fédéraux.



La buvette

- A vocation à rendre le lieu convivial
- A pour objectif de
 - participer au financement de séjours à l'étranger
 - financer les lots ou goodies de nos différentes manifestations

Les manifestations annuelles

- Fête de Noël
- Journée dédiée aux enfants de l'école de hand ou du mini hand
- Fête du Hand

Les tournois

- Le tournoi GENESTINE réservé aux féminines – de 15 ans et organisé par BCS HANDBALL
- Participation à des tournois extérieurs à partir du mois de juin pour les catégories jusqu'à – 15 ans

Sponsor et Mécénat ?

- Mécénat = don sans contrepartie (ex : financement d'un tournoi) et déductible des impôts (66% pour un particulier et 60% pour une entreprise)
- Sponsor = don avec contrepartie (ex : logo maillot)
- Différents supports sont disponibles sur simple demande: vidéo, encart et présentation générale

L'école d'arbitrage

- une école d'arbitrage à partir de 11 ans.
- Indemnité symbolique pour les motiver
=> compte bancaire obligatoire

Renseignements auprès de

- Séverine
- Amar
- entraîneur de votre enfant

Les séjours et les stages

- Les stages pendant les vacances scolaires, selon les équipes
- Tournoi international en avril-mai en fonction des ressources du club et des actions entreprises par la ou les section(s) concernée(s)